

Article 21 du Règlement

Le secteur minier s'est vu préserver des avantages fiscaux essentiels à ses investissements. Quant au secteur agricole, il bénéficiera d'un plan de financement adéquat propre à l'instabilité de ses revenus. Enfin, les PME, si importantes à la croissance de l'emploi, conséquemment aux incitations fiscales de ce budget, bénéficient de l'épargne privée canadienne, de même que d'un taux d'imposition passant de 15 à 13 p. 100.

Un autre élément pertinent, c'est l'absence de hausse de taxe sur l'essence, mesure fort appréciée en région éloignée.

Voilà, monsieur le Président, la réception que ce budget a reçue dans les régions, jugé équilibré et responsable.

* * *

[Traduction]

L'EMPLOI**LE PROGRAMME D'ADAPTATION DESTINÉ AUX TRAVAILLEURS ÂGÉS**

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, le chômage est une tragédie qui frappe un trop grand nombre de Canadiens chaque année. Ceux qui sont le plus touchés sont ces hommes et ces femmes de plus de 40 ans qui ont une famille et des proches à charge. Heureusement, grâce aux politiques progressistes du gouvernement, un nouvel espoir s'offre à ces personnes.

Tout en favorisant la relance économique qui a permis de créer plus de 40.000 emplois pour les travailleurs âgés l'an dernier, le gouvernement a annoncé dans son dernier budget un programme innovateur destiné à venir en aide aux chômeurs âgés. Ce programme d'adaptation destiné aux travailleurs âgés d'une valeur de 125 millions de dollars fournira une aide immédiate aux Canadiens âgés qui ont perdu leur emploi à cause de la fermeture d'un établissement ou de licenciements. Ce programme prouve une fois de plus que le gouvernement est disposé à fournir une aide sociale adéquate à ceux qui en ont le plus besoin.

M. le Président: A l'ordre. Les 60 secondes sont écoulées.

* * *

● (1410)

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE**LA NÉCESSITÉ D'UN RÉSERVOIR DE LAVE-GLACE D'UNE PLUS GRANDE CAPACITÉ**

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, je crois qu'aucun fabricant de voitures canadien ne dote ses modèles d'un réservoir de lave-glace d'une capacité qui tienne compte de la rigueur de nos hivers. Les réservoirs qui équipent les voitures semblent conçus pour la saison hivernale quelque part entre Atlanta et Sacramento. Pourquoi les fabricants canadiens n'offrent-ils pas de réservoirs plus grands, équipés, en option, d'une jauge? Quand les routes sont enneigées, il est impossible de faire la distance de Toronto à Montréal sans remplir le réservoir au moins une fois.

De même, pourquoi les liquides pour lave-glace vendus au Canada et dont on dit qu'ils peuvent servir jusqu'à 40 sous

zéro, gèlent-ils sur les pare-brises des voitures rendant la visibilité nulle?

Un bidon de quatre litres de ce liquide coûte \$3, c'est-à-dire plus parfois que l'essence. Pourtant, il contient une forte proportion d'eau. Combien d'accidents sont-ils dus à des automobiles dont l'équipement est conçu pour un hiver autre que le nôtre? Pourquoi le ministère des Transports ne fixe-t-il pas des normes...

M. le Président: A l'ordre. Les 60 secondes sont écoulées.

* * *

LA CULTURE**LA RÉUNION DU MINISTRE FÉDÉRAL AVEC LES MINISTRES PROVINCIAUX**

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, le ministre des Communications (M. Masse) et les ministres provinciaux des Affaires culturelles se réunissent aujourd'hui et demain à Montréal pour discuter d'un certain nombre de questions cruciales pour l'indépendance culturelle du Canada. Le domaine de la production et de la distribution de films et celui de l'édition constituent les questions les plus urgentes et nécessitent tous deux la coopération fédérale-provinciale si l'on veut que le Canada jouisse d'une culture parvenue à maturité et vraiment distinctive.

Les ministres provinciaux déplorent qu'il ne soit pas facile d'obtenir des fonds de Téléfilm Canada en dehors de Montréal et de Toronto, et il faut donc assurer l'accès à ces fonds. Mais il ne vaudra pas la peine d'accroître la production de films canadiens si les Canadiens n'ont pas l'occasion de les voir, et la distribution relève de la compétence provinciale.

J'exhorte les ministres provinciaux à donner suite rapidement et résolument aux recommandations du groupe de travail sur la distribution des films. Les ministères provinciaux de l'Éducation ont eux aussi un rôle stratégique à jouer au moyen de leur politique d'achat. Ils doivent refuser les manuels «rechapés» auxquels on a ajouté quelques pages canadiennes pour respecter une règle de contenu canadien. Les éditeurs doivent respecter véritablement l'esprit du contenu canadien en commandant aux auteurs des ouvrages produits ici au Canada. Je demande encore une fois aux ministres provinciaux de se montrer énergiques...

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Soixante secondes.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**LA POSSIBILITÉ D'UNE GRÈVE**

Mme Lise Bourgault (Argenteuil-Papineau): Monsieur le Président, encore une fois les Canadiens et les Canadiennes sont à la merci d'une grève à la Société canadienne des postes. Le Syndicat des postiers, qui dit être sans contrat de travail depuis deux mois, menace de débrayer si les conditions salariales et la sécurité de l'emploi ne font pas l'objet d'une entente entre les deux parties.